



ARRNCNP

Association des Réflexologues RNCP

”

*L'exigence professionnelle
au service du mieux-être.*

LE RÉFLEXOLOGUE CERTIFIÉ RNCP

Professionnel de la relation d'aide et de l'accompagnement en santé

Le Réflexologue est un **professionnel de la prévention, de la gestion du stress et de l'accompagnement vers un mieux-être durable**. L'intervention du Réflexologue s'inscrit dans une approche globale de la personne. Son activité ne relève ni du champ médical ni du champ paramédical.

Par un **toucher spécifique des zones réflexes** (plantaire, palmaire, cranio-faciale, auriculaire...) et / ou des points de méridiens, le Réflexologue contribue à favoriser les processus naturels d'autorégulation de l'organisme, en s'appuyant notamment sur :

- les mécanismes neuro-végétatifs
- les mécanismes neuro-hormonaux
- la circulation des fluides

Le **Titre RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles) valide un niveau de qualification reconnu dans le cadre national des certifications professionnelles. La pratique du Réflexologue certifié RNCP est également encadrée et structurée par un Référentiel métier et une Norme volontaire Afnor.



Référentiel d'activités,
de certifications et de
compétences reconnu par l'Etat



Référentiel du métier
de Réflexologue



Norme volontaire AFNOR
NF S99-807 « Prestation de
service du Réflexologue »

L'ASSOCIATION DES RÉFLEXOLOGUES RNCP

Rôles et engagements



Représenter les professionnels certifiés RNCP auprès des partenaires



Soutenir la reconnaissance du métier auprès des institutions



Participer aux travaux collectifs relatifs à l'encadrement de la profession



Promouvoir des pratiques professionnelles conformes aux référentiels établis

L'Association des Réflexologues RNCP (ARRNCP) a pour objet l'étude, la défense et la représentation des droits et intérêts matériels et moraux des Réflexologues certifiés RNCP.

L'ARRNCP participe également de manière active à la structuration, **la reconnaissance et la professionnalisation du métier de Réflexologue.**



En contribuant activement à la conception d'un Référentiel métier du Réflexologue, l'ARRNCP a permis de préciser le **périmètre d'intervention du Réflexologue**, de définir avec précision les **compétences attendues** et à formaliser les **exigences professionnelles et éthiques**.

En participant au sein d'une Collégiale d'organisations représentatives à l'élaboration de la norme AFNOR **Prestations de service du Réflexologue**, l'ARRNCP contribue à une **meilleure reconnaissance de la profession** auprès du public et des instances officielles.



PLUS D'INFORMATIONS

Site web : www.reflexologues-rncp.com

Email : contact@reflexologues-rncp.com

